

Quand une ville avance main dans l

Villeurbanne a réuni les associations de la ville pour élaborer une démarche de coconstruction de sa feuille de route de soutien au milieu associatif. Quatre axes et un plan d'action ont émergé.

Allons dans le Rhône, à Villeurbanne, 19^e ville de France avec ses 161 000 habitants. Sont recensées 3 300 associations actives, 187 nouvellement créées par an. Lors des élections municipales de 2020, les candidats s'étaient engagés à favoriser l'exercice de la citoyenneté et à associer davantage les habitants à la définition des politiques publiques. Ni une ni deux, l'équipe technique en charge de la vie associative a proposé aux nouveaux élus de les prendre au mot. Elle a suggéré d'organiser des assises pour associer les associations à l'élaboration de la feuille de route de soutien aux associations villeurbannaises pour les six années du mandat. Faisons le point sur la démarche de coconstruction de cette politique publique.

Le processus s'est déroulé en trois étapes sur une période de six mois : dans un premier temps, les axes de travail ont été définis collectivement, puis les associations ont été invitées à proposer les grandes actions à mettre en œuvre. Enfin, le projet de plan d'action a été présenté aux associations afin de recueillir leurs avis et de déterminer les actions jugées prioritaires. Plus de 200 participants, représentant plus de 130 associations, ont pris part à cette

démarche, qui a abouti à la définition de quatre axes et d'un plan de vingt actions. C'est de cette initiative qu'est né l'observatoire de la vie associative.

Les assises ont été organisées avec un rythme bien défini : elles se tiennent les années paires, chaque fois autour d'un thème spécifique (par exemple, en 2024 : le forum des financeurs), tandis que les années impaires sont consacrées à la Biennale des associations.

Le Cocon

L'année 2022 a enchaîné avec le premier axe de travail qu'est celui de la création d'une commission extra-municipale, dénommée Cocon (conseil consultatif de la vie associative). Il existait auparavant un « comité facilitateur » de quinze associations très investies. Aujourd'hui, vingt-quatre associations volontaires sont tirées au sort pour deux ans. Ses missions sont de proposer des actions d'animation du réseau associatif, de développement des relations ville-associations, de développement des projets interassociatifs et de favoriser la coconstruction des dialogues et des assises.

Pascale Quénot, directrice municipale de la vie associative, souligne l'importance de ne pas orienter les associations ni de leur soumettre des propositions prédéfinies. Elle insiste sur la nécessité de rester à leur écoute, en se concentrant sur leurs besoins et leurs perceptions des priorités. Les comptes rendus du Cocon sont accessibles à tous en ligne sur le site wikilleurbanne.fr.

Après deux ans et demi de fonctionnement, la ville note qu'avec ce dispositif elle connaît mieux les associations,



que ces dernières travaillent davantage ensemble et qu'elle tient compte des avis du Cocon qui reçoit toute nouvelle proposition d'action du service.

Deux exemples concrets de valeur ajoutée : le conseil a modifié le nom d'une future bourse d'échange de compétences, le rendant moins « techno ». Il s'est aussi emparé de la question de l'occupation d'un lieu associatif par des personnes sans domicile pour vérifier que la préfecture traitait dignement la situation.

On note que le conseil peut recevoir la visite d'adjoints disponibles pour présenter des démarches de fond comme un projet de budget municipal.

Séverine, assistante de direction à l'association Adiham, en témoigne : « Le sérieux de l'intention de la municipalité se ressent et favorise indirectement du dynamisme.

En revanche, les associations étant souvent bousculées dans leur quotidien et en permanence en train de gérer des urgences, elles manquent d'habitude et de capacité à profiter de ce type d'espaces pour interpeller les décideurs publics sur des questions de fond plus politiques. »

Alain d'ATD Quart-Monde a aussi participé au Cocon précédent et exprime un ressenti « très positif » de la démarche. Il souligne l'importance de la volonté municipale, qui joue un rôle clé dans la

EN FRANCE

- Commissions extra-municipales : www.lagazettedescommunes.com/107684
- « Associations et politique », JP Worms : fonda.asso.fr/ressources/associations-et-politique
- Ouvrage Unadel : « Vous avez dit développement local ? », 2018.

à main avec les associations



© Le CLAVI - Club photo de Villeurbanne

perennité de la démarche. D'une part, au moment du lancement, car « il est naturel que les choses s'ajustent progressivement », explique-t-il. D'autre part, lors du déploiement, car « les associations ne peuvent pas toujours assister à toutes les réunions, ce qui peut fragiliser certaines séances plénières ». Aujourd'hui, le défi pour la ville est de renforcer l'autonomie du fonctionnement du conseil.

Pôle ressources

Cet axe de travail a représenté un investissement important en temps. Avec l'appui méthodologique du Réseau national des maisons des associations (RNMA), une base de données de contacts a dû être constituée en partant de plusieurs fichiers (Insee, RNA, interne...) et un questionnaire élaboré. Diffusé par e-mail et voie postale à 5 300 interlocuteurs, il a bénéficié d'un taux de retour de 6 % (292 réponses). Après analyse, deux documents ont été produits dont un quatre pages synthétique. Une seconde vague d'enquête est prévue pour 2025. Dénommé Villeurb'base, un pôle ressources

a également été coconstruit, de ses prérogatives à son mode de fonctionnement. Clara Mentec, coordinatrice municipale du développement associatif, résume ainsi ses trois missions. Il doit être un espace :

- de formation « au sens large » (ce qui inclut par exemple des blabla-café où des associations d'un même secteur peuvent comparer leurs pratiques) ;
- de coworking de quatre places (réservables en ligne sans lourde formalité) ;
- d'accompagnement et d'orientation. Elle tient en effet des permanences quatre fois par semaine, en appui aux initiatives des responsables associatifs.

Un autre axe de travail a été la rédaction en comité mixte (techniciens de la ville et huit associations connues pour leur connaissance du sujet) d'un guide méthodologique de l'association inclusive. Il a défini le concept, le chapitrage puis les bonnes pratiques à valoriser.

Alain d'ATD Quart-Monde estime que, seules, des associations composées essentiellement de bénévoles n'auraient pas pu aller au bout de la démarche et que l'implication de la ville a donc été essentielle.

À VILLEURBANNE

- Wikilleurbanne : www.wikilleurbanne.fr
- Assises de la vie associative : www.wikilleurbanne.fr/?AssiseS
- Conseil consultatif de la vie associative : www.wikilleurbanne.fr/?CocoN
- Dialogues ville-associations : www.wikilleurbanne.fr/?DialogueS
- Observatoire local de la vie associative : www.wikilleurbanne.fr/?OLVA

Il a par exemple apprécié que, lorsqu'elle prend une partie du travail en charge (comme le graphisme du document), elle reste cohérente et demande régulièrement aux associations des validations. La ville estime que l'une des valeurs ajoutées du guide est de ne pas être l'expression d'experts. L'enjeu aujourd'hui est sa diffusion.

Dialogues

Pour compléter son dispositif de travail partenarial, la commune anime quatre fois par an une rencontre « Dialogue ville-associations ». Les formes varient : une conférence, un atelier, une fête et un temps sur les questions de dématérialisation.

Il faudra encore un peu de temps pour mesurer les effets de cette politique qui a été ralentie par la pandémie. Mais d'ores et déjà, la commune a conscience qu'un sérieux point d'attention est le rythme des transformations, car il faut que les habitants bénévoles puissent suivre.

Gageons que la future évaluation de la démarche sera elle aussi participative. L'avenir dira si le conseil consultatif se reliera aux nombreuses autres commissions extra-municipales pour traduire encore davantage son implication dans la définition des politiques publiques locales.

Pascal Loviconi, consultant formateur,
Compétence bénévolat